

## Réunion publique du Conseil de quartier Secrétan

### Lundi 13 février 2012 – Ecole élémentaire 119A Avenue Simon Bolivar

- Réunion animée par Colombe BROSEL, Adjointe au Maire de Paris, conseillère déléguée chargée du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle ; déléguée pour le quartier Secrétan.

#### Ordre du jour :

- L'avenir de la Halle Secrétan
- Autolib'
- Présentation du projet de ludothèque
- Questions diverses

Roger MADEC présente Colombe BROSEL, nouvelle déléguée du Maire sur le quartier Secrétan. Elle remplace Gisèle STIEVENARD.

---

#### L'avenir de la Halle Secrétan

---

- En présence de Roger MADEC, Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement et Xavier GOLZCYK, Adjoint au Maire chargé du commerce, de l'artisanat, des professions indépendantes, de l'économie sociale et solidaire.

Le projet va entrer dans la phase opérationnelle avec la nécessité en premier lieu de renforcer le sol. Suite à cette opération, les travaux commenceront au début de l'été 2012. Sauf imprévu, la nouvelle halle sera livrée au printemps 2014.

Un comité de pilotage va être mis en place afin de communiquer régulièrement des informations relatives aux travaux (suivi, évolution, etc.) et à l'évolution du projet (boutiques, programmation culturelle, etc.).

Actuellement, sont prévues les installations suivantes :

- RDC : marché des 5 fermes ;
- 1<sup>e</sup> étage : ludothèque (cf. présentation ci-dessous) ;
- Sous-sol : salle de fitness + 3 ou 4 boutiques dont on ne connaît pas encore les enseignes.

---

#### Questions/réponses au Maire

---

- ***Est-il possible de mettre plus de containers à verre et d'augmenter la fréquence de ramassage ?***

Les containers sont vidés une fois/ semaine. A chaque implantation d'un nouveau container, nous recevons une pétition demandant de les retirer à causes des nuisances sonores.

- ***Le nettoyage du Passage des fours à chaux ne se fait plus comme auparavant - tous les lundis... ?***

Ce lieu est passé en copropriété aussi la Ville de Paris n'est pas la seule responsable. Il est prévu un passage hebdomadaire. Nous allons vérifier que celui-ci est fait correctement.

- ***Pourquoi le nord-est de Paris est une zone prioritaire pour l'accueil de logements sociaux ?***

Le 19<sup>e</sup> arrondissement est l'arrondissement avec le plus de logements sociaux. Plusieurs éléments font que les besoins en logements sociaux augmentent : accroissement de la précarité, inflation du prix des logements, etc. Par ailleurs, la majorité municipale parisienne souhaite équilibrer l'offre de logements sociaux sur l'ensemble du territoire parisien, mais se heurte à de nombreuses résistances dans certains arrondissements de l'Ouest parisien; par ailleurs, l'offre de terrain est plus importante dans l'Est de Paris que dans l'Ouest, ce qui justifie un certain nombre de constructions ; enfin, les catégories de personnes accédant à un logement social ont été diversifiées : jeunes, familles, couches intermédiaires, etc.

A noter que deux programmes portés par des promoteurs privés sont en cours de réalisation dans le quartier rue de Meaux et à l'angle des rues de Meaux et Armand Carrel :

- Rue de Meaux : logement privé

- Ancien garage : logement privé et étudiant.

- ***Au 87 avenue Secrétan, on fait face à de nombreux désordres liés à des affaissements sur le stade. A ce titre je souhaiterais connaître l'impact des injections et leurs effets structurels ; par ailleurs est-il possible de procéder à des référés préventifs ? Quelles structures géologiques permettent de garantir que cela ne bougera pas ?***

Les injections se font à -30 m pour conforter le sol. Vous pouvez demander des référés préventifs, votre demande est tout à fait légitime.

- ***Il faut une intervention rapide car le trou est énorme entre le stade et l'immeuble. Nous vous informons également qu'un projet de création d'association est en cours pour relayer l'ensemble des problèmes que l'on rencontre avenue Secrétan.***

Nous ne pouvons pas répondre plus en détail sur les questions techniques. Nous vous informerons dès que possible (coordonnées demandées pour assurer le suivi de cette question).

- ***En ce qui concerne les projets sur le Boulevard de la Villette, quels sont les projets pour 2012 ?***

Nous souhaitons éviter que le terrain soit occupé à nouveau. Un courrier a été adressé aux habitants vous informant des pistes de travail en cours d'étude pour trouver une solution.

- Enquête auprès des personnes présentes sur le campement et recherche d'une solution d'hébergement ;
- Installation d'une base de travail pour ARVO sous le métro.

De plus nous sommes en train d'étudier, avec Rémi FERAUD Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement, la possibilité de déplacer la distribution alimentaire, éventuellement sous le métro, à l'arrière de l'Hôpital Lariboisière.

- ***Nous avons un problème de sécurité au 150 Boulevard de la Villette, notamment à cause des dealers et de leur trafic.***

Il s'agit un problème qui relève de la Police. Il faut voir cela avec votre bailleur qui se doit de réagir. Le Commissaire peut également prendre contact avec votre bailleur. La Mairie se tient néanmoins à votre disposition pour appuyer vos demandes.

- ***Nous avons des problèmes sérieux et récurrents de propreté à la Cité Lepage...***

Le porche va être fermé afin de régler la situation.

- ***Que comptez-vous faire sur le problème des chiens dangereux non-muselés ?***

Il s'agit d'un problème de Police. Par ailleurs, il est parfois difficile de déterminer si le chien est de catégorie 2 (chiens dangereux) ou pas.

- ***A quel moment des travaux qui ont lieu dans le 19<sup>e</sup> prévoyez-vous de construire un espace intergénérationnel ?***

Il existe six centres d'animation dans l'arrondissement, des espaces propices aux échanges et pratiques intergénérationnelles. Par ailleurs, beaucoup d'associations interviennent dans Paris sur ce thème, notamment en organisant des lectures aux enfants par les personnes âgées. Si cela vous intéresse, ils sont à la recherche de bénévoles (Association « Lire et Faire lire »).

- ***Peut-on construire une deuxième sanisette Decaux sur le Boulevard de la Villette ?***

La Mairie n'est pas opposée en principe à l'installation d'une seconde sanisette. Cependant, compte tenu de l'expérience du Bassin de la Villette où des pétitions ont fait suite à l'installation de deux sanisettes afin que celles-ci soient démontées, nous suggérons qu'une concertation ait lieu sur le sujet. Pour information, la désinstallation d'une sanisette coûte 20 000 euros.

- ***Il faut trouver une solution pour éviter l'occupation des bouches CPCU où viennent se chauffer les SDF...***

Ce problème, qui perdure durant l'été, va être abordé avec le Commissaire.

- ***La fermeture des terrains de sport la nuit permettrait à la Police d'intervenir pour intrusion...***

La fermeture nocturne des TEP s'est révélée peu efficace car ils ont été régulièrement vandalisés.

▪ **Des nouvelles pour les travaux de la cour de l'école Sadi Lecoinge ?**

Les travaux auront lieu durant les vacances de Printemps ou cet été. Il n'y aura pas de centre de loisirs durant cette période. Vous serez tenus informés.

---

**Autolib'**

---

- En présence d'**Halima JEMNI**, Conseillère spéciale auprès du Maire chargée de la petite enfance, de la famille, de l'espace public (voirie, espaces verts) et des déplacements et de **Cristelle GODINHO**, Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements, 6<sup>e</sup> section territoriale de voirie.

Le dispositif est mis en route depuis le lundi 05 décembre 2011. Une station est installée dans le quartier Secrétan. Une concertation a eu lieu avec tous les Conseils de quartier en 2009.

Autolib' en quelques chiffres :

- Concerne Paris et 45 communes autour de la capitale ;
- 700 stations prévues à Paris, livrées en totalité à l'été 2012 ;
- 500 stations sur voirie
- 200 stations hors voirie
- Environ 30 stations prévues dans le 19<sup>e</sup> arrondissement dont 12 stations dont les travaux sont terminés (ex : rue Botzaris)

Les dates clés du dispositif Autolib' :

- Juillet 2009 : création du syndicat mixte Autolib'
- Décembre 2009 – décembre 2010 : Consultation et choix de Bolloré
- Août 2011 : premiers travaux
- Octobre-novembre 2011 : phase de test
- 5 décembre 2011 : ouverture au public

Le dispositif Autolib' est avant tout un service de proximité qui se caractérise par :

- Une prise en main en deux minutes – réservation du véhicule avec possibilité de réserver une place à l'arrivée et de s'arrêter momentanément sans surcoût ;
- Une régulation des flux de véhicules entre les stations notamment grâce à un suivi en temps réel des véhicules, un maillage étendu de stations;
- Un déplacement facile et confortable (véhicule 4 places, guidage GPS et bouton d'appel d'urgence).

La technologie utilisée est ultra moderne : véhicule 100% électrique, 250 km d'autonomie et un temps moyen de rechargement de 4h. Il existe trois types d'abonnement : Premium (solo ou famille), hebdomadaire (7j) ou découverte (24h), allant de 144 €/an à 10€/jour. A ces abonnements s'ajoute le coût de l'utilisation, de 4€ à 8€ la demi-heure. Il est également possible de recharger un véhicule électrique privé.

L'utilisation d'une voiture Autolib' se résume en quatre étapes faciles :

1. Je m'abonne ;
2. Je loue ;
3. Je roule ;
4. Je passe à mon voisin.

Ce dispositif s'adresse à 4 millions de personnes.

Dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, douze stations fonctionnent dont deux stations « espaces ».

Questions/commentaires :

▪ **Comment fait-on pour l'assurance ?**

Tout est compris dans le service Autolib'.

▪ **Est-il nécessaire d'avoir son permis ?**

Oui.

▪ **Toutes les stations sont-elles dédiées à la recharge des deux roues ?**

Toutes les stations « espaces » le sont. Le maillage a été conçu afin que vous trouviez aisément une station « espace ».

▪ **Que prévoit la ville pour répondre à la demande croissante en véhicules électriques ?**

Ce service de borne de recharge est appelé à être étendu.

▪ **Combien d'abonnés aujourd'hui ?**

8000 abonnés dont 3000 à l'année. Le maillage doit se terminer cet été.

▪ **Les voitures sont-elles accessibles aux personnes handicapées ?**

Pas encore mais cela est à l'étude.

---

## Le projet de ludothèque

---

- En présence d'**Halima JEMNI**, Conseillère spéciale auprès du Maire chargée de la petite enfance, de la famille, de l'espace public (voirie, espaces verts) et des déplacements et de **Florence DIGHIERO**, chargée de mission à la Direction des familles et de la Petite Enfance (DFPE) de la Ville de Paris;

Une ludothèque en bref :

- un équipement culturel à destination d'un public large : enfants, parents, familles, personnes âgées ;
- offre la possibilité de jouer et de tester des jouets ;
- est gérée par des ludothécaires ;
- reçoit des subventions de la Ville de Paris et de la CAF.

Ce projet de ludothèque est né sous la précédente mandature. Il s'est concrétisé avec la rénovation de la Halle Secrétan. Six ludothèques existent déjà à Paris.

### **Pourquoi dans le 19<sup>e</sup> ?**

Parce que le plus peuplé de Paris, le plus jeune, le plus familial, avec une composition très diverse.

### **Pourquoi dans le quartier Secrétan ?**

Le quartier est très vivant et commerçant. On y rencontre une forte mixité sociale, une grande communauté scolaire. Nous souhaitons en faire un équipement intergénérationnel et de proximité, axé également sur l'accompagnement de la fonction parentale.

La ludothèque sera livrée fin 2013 - début 2014 et sera gérée par une association. Le cahier des charges sera élaboré, notamment, avec le Conseil de Quartier.

Dans ce projet, le volet numérique est très important. Notre souhait est qu'il soit innovant et attractif, en lien avec l'importance accordée à l'accompagnement des adolescents.

L'aménagement est encore à l'étude mais la surface prévue en fera la plus grande ludothèque de Paris. L'accès se fera sans doute par la rue Bouret. Une concertation sera organisée avec les futurs usagers et les partenaires locaux des 19<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements. Deux groupes de travail étudieront les questions du numérique et de l'accompagnement des adolescents. Cet équipement répond également à la nécessité de lutter contre l'illettrisme.

Le projet va également s'enrichir d'un retour d'expérience de la ludothèque d'Issy-les-Moulineaux, en particulier sur leur difficulté à toucher les 12-15 ans.

## Questions/commentaires

- ***Cet équipement sera-t-il accessible aux personnes mal voyantes ?***

Oui, cet équipement sera accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) comme aux personnes non voyantes. Par ailleurs, la ludothèque peut s'équiper de jeux spécifiques pour les malvoyants. Elle se veut une structure ouverte à tous, utilisée par le plus grand nombre.

- ***Où sera placée la mezzanine ? L'architecture et le cachet de la Halle seront-ils respectés ?***

La ludothèque occupera la totalité du 1<sup>er</sup> étage. Le cachet de la Halle sera maintenu. Le bâtiment est classé et est donc protégé.

- ***Un accueil particulier sera-t-il prévu pour les associations ayant peu de moyens ?***

Plusieurs groupes de travail seront mis en place pour concerter les acteurs locaux. Dans ce cadre, il faudra mettre en évidence la question de l'accueil des partenaires locaux.

- ***L'association qui sera gestionnaire existe-t-elle ou bien elle sera créée à cette occasion ? Quel sera le contrat de gestion ?***

Le cahier des charges devrait être terminé d'ici le mois de juin. Il servira pour lancer le marché qui désignera le gestionnaire.

- ***Pourquoi met-on en place une gestion associative et non municipale ?***

Le choix d'une gestion associative est historique. Les ludothèques parisiennes ont toujours été gérées par des associations, qui présentent un savoir-faire et une expérience reconnus.

- ***Est-il prévu d'accompagner les adolescents, en particulier sur la question des réseaux sociaux ?***

Oui, sur les réseaux sociaux et les jeux vidéos.

---

### Divers

---

- Présentation d'**Hélène SAMZUN** : coordinatrice des Conseils de quartier depuis le 14/11/11. Elle remplace Sophie MORTAIN ( [helene.samzun@paris.fr](mailto:helene.samzun@paris.fr) / 01 44 52 29 62 );
- Absence de réunion publique durant la période électorale - de mi-mars à mi-juin. Les groupes de travail pourront se réunir et poursuivre leur travail sur cette période;
- Le Conservatoire municipal organise, en juin 2012, un bal en plein air sur la placette devant l'établissement ; le Conseil de Quartier souhaite s'associer à cette initiative.

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

